



**Fonds de 450 000 \$ dédié à l'amélioration des conditions de vie  
des personnes âgées dans la région de l'Estrie**

**Sherbrooke, le 22 juillet 2009** – La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) rappelle aux organismes sans but lucratif, aux municipalités, aux organismes municipaux et aux organismes du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux qu'ils ont jusqu'au 27 novembre prochain pour soumettre leurs projets au premier appel du Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes âgées.

Lancé en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, ce fonds, qui totalise 450 000 \$ sur quatre ans, financera des initiatives locales pour chacun des territoires de l'Estrie, incluant Sherbrooke.

Ce fonds a pour mission de financer des projets concrets qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et des proches aidants. Les deux principaux objectifs du fonds sont de stimuler et de soutenir l'implication bénévole des personnes âgées et d'encourager la mise en place de mesures pour les proches aidants notamment les femmes.

La date de dépôt de projets est fixée au 27 novembre 2009. Les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au [www.creestrie.qc.ca/fondsaines.html](http://www.creestrie.qc.ca/fondsaines.html).

Rappelons que le Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes âgées est issu de l'entente spécifique *Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie* conclue en mars 2008. Cette entente couvre une période de cinq ans et représente un investissement total de 695 000 \$.

À propos de la Conférence régionale des élus de l'Estrie : elle agit comme interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire, elle s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

-30-

Pour entrevues ou informations : Madame Marie-Hélène Wolfe  
Directrice générale  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
Tél. : 819 563-1911